



## Contact

Corinne Rangod  
Pluvian Formation  
+33 04 76 33 19 17  
corinne@pluvian.com

## FORMATION EN PRÉSENTIEL OU À DISTANCE

 **DURÉE DE LA FORMATION**  
21 heures soit 3 jours

 **PROCHAINE SESSION**  
<https://pluvian-formation.fr/formation-domain-driven-design-ddd>

**LIEU DE LA FORMATION**  
Dans vos locaux, les nôtres ou nous louons une salle

**INTERVENANT**  
**Tom Avenel**  
Développeur backend indépendant  
Tom Avenel intervient à la fois en écoles supérieures d'informatique et en milieu professionnel pour de la formation ou du perfectionnement en développement informatique et en gestion de projet.

**PERSONNES CONCERNÉES**  
Architecte logiciel  
Chef de projet logiciel  
Développeur / Leader technique frontend, backend ou fullstack  
Product Owner

**PRÉREQUIS**  
Notions de programmation orientée objet (POO) et d'architecture logicielle

 **TARIF DE LA FORMATION\***  
4 950 € HT  
5 9400 € TTC  
\*Tarif en intra jusqu'à 6 participants

**LA FORMATION EN CHIFFRES**  
<https://pluvian-formation.fr/formation-domain-driven-design-ddd>

# Programme de formation professionnelle

## FORMATION DOMAIN-DRIVEN DESIGN (DDD)

### Réalisation collaborative d'un prototype fonctionnel

Dans un environnement professionnel où la complexité des domaines métiers ne cesse de croître, l'approche Domain-Driven Design s'impose comme une méthode stratégique pour concevoir des solutions logicielles adaptées et pérennes. De la définition d'un langage commun à l'architecture Hexagonale en passant par l'Event Storming, notre formation vous guidera dans l'implémentation des patterns tactiques et stratégiques pour une collaboration optimale entre équipes techniques et parties prenantes.

### Descriptif du processus pédagogique de la formation Domain-Driven Design DDD PROGRAMME

#### JOUR 1

##### Introduction au Domain-Driven Design et ses enjeux

- Mise en place d'un langage ubiquitaire commun
- Présentation des principes d'Event Storming et de Bounded Context

#### JOUR 2

##### DDD : les patterns stratégiques

- Comment aligner l'architecture (Hexagonale, Clean Architecture) sur le domaine métier
- Context Map, gestion des interactions entre contextes (Conway)
- Structuration de l'équipe projet et communication inter-services

#### JOUR 3

##### DDD : les patterns tactiques

- Implémentation dans le code (Entités, Value Objects, Agrégats)
- Behavior-Driven Development : Valider les fonctionnalités en s'appuyant sur les besoins métiers

**Les 3 journées de formation alterneront les apports théoriques, les retours d'expérience et les conseils pratiques pour la mise en œuvre ainsi que la réalisation collaborative d'un prototype fonctionnel en utilisant les principes du DDD.**

## PRÉSENTATION

### COMPÉTENCES

- Comprendre les principes fondamentaux du Domain-Driven Design (DDD)
- Appliquer le langage ubiquitaire pour favoriser la collaboration intra- et inter-équipes
- Aligner l'architecture et la conception logicielle sur les besoins métiers
- Comprendre et utiliser les Bounded Contexts et la Context Map pour gérer les interactions entre les domaines
- Apprendre à retranscrire les concepts du métier dans le code
- Grâce aux mises en pratiques, les participants repartiront avec des compétences opérationnelles et des outils qu'ils pourront immédiatement appliquer dans leur travail quotidien.

### APTITUDES DÉVELOPPÉES LORS DE LA FORMATION

- Communication claire et collaborative
- Analyse et structuration des domaines
- Modélisation et conception orientée domaine
- Prise en compte des retours d'expérience et gestion des défis pratiques
- Réflexion stratégique et adaptation aux besoins
- Gestion de la complexité des systèmes logiciels

### PERSONNES CONCERNÉES

- Architecte logiciel
- Chef de projet logiciel
- Développeur / Leader technique frontend, backend ou fullstack
- Product Owner

### PRÉREQUIS

- Notions de programmation orientée objet (POO) et d'architecture logicielle

## LIEU

Nous vous formons dans vos locaux ou dans nos locaux au 7 rue de Verdun à Claix 38640, ou nous louons des salles toutes équipées et accessibles PMR.

## ORGANISATION

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire à tout moment selon les disponibilités de l'intervenant\* au 04 76 33 19 17, en nous envoyant un mail [corinne@pluvian.com](mailto:corinne@pluvian.com) ou en cliquant sur le bouton s'inscrire ci-dessous.

Maximum 10 personnes

\*pour les personnes qui souhaitent déposer un dossier auprès de leur OPCO, veuillez prendre en compte les délais de traitement de ces derniers.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Face à face
- Des exemples à suivre
- Des mises en application individuelles
- Réalisation collaborative d'un prototype fonctionnel

### MOYENS TECHNIQUES MIS À DISPOSITION

- Un ordinateur par participant
- Un vidéo projecteur

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- QCM

### MODALITÉS DE SANCTION

- Attestation de réalisation délivrée par Pluvian

### SUPPORTS DE COURS

- Les supports de cours et des exemples concrets d'implémentation vous sont envoyés par mail à l'issue des formations

## ACCESSIBILITÉ

### ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles à tous. Si vous le souhaitez, nous pouvons adapter nos formations en nous rapprochant de votre référent handicap ou des antennes de l'AGEFIPH (au niveau local grenoblois, la MDPF). En cas de besoins spécifiques, merci de nous prévenir lors de votre inscription.

# Bulletin d'inscription Formation 'Domain-Driven Design'

## ENTREPRISE

Nom de l'entreprise

Siret

Adresse

Ville

Code postal

Nom du contact

Poste

Téléphone

Email

## DATES CHOISIES

## PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	FONCTION	E-MAIL

## CONDITIONS D'INSCRIPTION (EXTRAIT DES CGV)

**TOUTE INSCRIPTION NÉCESSITE L'ENVOI DU PRÉSENT BULLETIN D'INSCRIPTION À**

**PLUVIAN**  
**7, RUE DE VERDUN**  
Ou par courriel à **38640 CLAIX**  
**corinne@pluvian.com**

## TOUTE INSCRIPTION DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE

- Soit d'un acompte de 50 % à l'ordre de Pluvian
- Soit d'une prise en charge validée par votre OPCO avec subrogation

## INFORMATIONS SUR LES INSCRIPTIONS

- Le solde de la formation est à régler avant le début de la formation
- Une inscription peut être reportée sur une session ultérieure avec un préavis de 10 jours calendaires avant le début de la formation, et l'acompte peut être remboursé pour une annulation intervenant au moins 30 jours avant la formation

**CACHET DE L'ENTREPRISE :**

**DATE :**

**SIGNATURE :**



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## 1. COMMANDE

La signature du bon de commande implique que le client a pris connaissance du programme de formation joint et qu'il en accepte le contenu.

## 2. RÈGLEMENT DE LA FORMATION

L'inscription sera définitive à la réception de l'acompte spécifié dans le bon de commande. Le solde éventuel sera à régler à réception de la facture à l'issue de la formation. En cas de prise en charge par l'OPCO dans le cadre d'une subrogation de paiement, la réception de l'accord de prise en charge servira de confirmation d'inscription. En cas de prise en charge partielle, la part à la charge de l'entreprise pourra servir de confirmation d'inscription et devra parvenir avant le début de la formation. En cas de refus de prise en charge de l'OPCO pour quelque motif que ce soit, le coût de la formation effectuée reste à la charge du client.

## 3. MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le règlement de la formation pourra s'effectuer soit par chèque à l'ordre de Pluvian, soit par virement sur le compte ci-dessous.

PLUVIAN SARL - IBAN : FR76 3000 4001 6700 0100 9251 509

## 4. REPORT D'INSCRIPTION

Sous réserve de disponibilité, une inscription peut être reportée sans frais sur une session ultérieure avec un préavis de 10 jours.

## 5. ANNULATION D'INSCRIPTION

En cas d'annulation par le client à moins de 30 jours calendaires avant le début de la session de formation, celui-ci sera redevable de 50 % du montant total de la prestation à titre de dédommagement. Ce montant sera de 100 % à moins de 10 jours de la prestation ou en cas d'absence à la formation.

## 6. ANNULATION DE LA FORMATION

Pluvian se réserve le droit d'annuler la session de formation en cas de force majeure ou en cas d'un nombre trop faible d'inscrits avec un préavis de 7 jours. Cette annulation ne donnera lieu à aucune indemnisation et les sommes éventuellement perçues seront remboursées. Le participant pourra reporter son inscription sur une session ultérieure de son choix sans frais, sous réserve de disponibilité.